

Réorganisation des espaces de travail : les ministères entrent dans la danse

Présentés comme réticents à l'ouverture des espaces de travail afin de s'adapter aux nouvelles organisations, qui nécessitent plus de souplesse, les ministères semblent pourtant engagés dans la démarche. Les projets en cours sont nombreux et concernent *"la quasi-totalité des régions et des ministères"*, selon la direction de l'immobilier de l'État (DIE).



Dans son rapport annuel d'activité, publié à la fin de l'été, la direction de l'immobilier de l'État (DIE) met en lumière un engagement prononcé des administrations pour la réorganisation des espaces de travail. Pour preuve, au cours de l'année 2022, la DIE a lancé un appel à projets en partenariat avec la direction interministérielle de la transformation publique (DITP), doté d'une enveloppe de 20 millions d'euros et permettant de financer des projets innovants à hauteur de 75 %.

À lire aussi : [Dans les bureaux flambant neufs d'une direction de Bercy, un modèle soft de "flex office"](#)

Un appel à projets qui portait plus précisément sur des projets de transformation des espaces de travail dans les bâtiments de l'État adossés à des projets de transformation managériale. À noter que le financement portait aussi bien sur les travaux, le mobilier, l'équipement informatique que sur la conduite du changement. Il ressort donc une forte mobilisation sur ces sujets, selon la DIE. *"En quelques semaines, 128 dossiers représentatifs de la quasi-totalité des régions et des ministères ont été déposés pour un montant total de 62 millions d'euros"*, peut-on lire dans son dernier rapport d'activité.

Au final, 43 projets représentatifs d'une diversité de métiers et de territoires ont ainsi été retenus début 2023 et sont en cours de réalisation. Un succès dont la DIE se félicite et qui rassemble autour d'un sujet sur lequel la direction est en pointe. *"L'année 2022 a été placée sous le signe de l'innovation et de l'adaptabilité à l'évolution des modes de travail, comme en témoigne la mise en œuvre des nouveaux espaces de travail à la DIE, qui doit servir de vitrine pour les services de l'État et des opérateurs"*, rappelle Alain Resplandy-Bernard, directeur de l'immobilier de l'État.

Mieux répondre aux attentes des agents

Décloisonnement des espaces avec organisation en *flex office*, multiplication des espaces collaboratifs, diversité des postures de travail, la direction de l'immobilier de l'État s'est en effet placée en figure de proue de l'aménagement des nouveaux espaces de travail. Des travaux ont aussi été menés sur l'amélioration de l'acoustique et de l'équipement numérique mais également sur le recours à du mobilier réutilisé notamment à travers des dons. Une manière de donner l'exemple, mais aussi de s'adapter aux évolutions des nouvelles modalités de travail, de répondre aux attentes des agents en matière de QVT ou encore de mieux prendre en compte les impératifs de performance environnementale et de sobriété énergétique.

Cette démarche qui vise à transformer les espaces de travail à l'aune des enjeux et des usages actuels a été entreprise en 2020 et la DIE poursuit ses travaux visant à concrétiser les recommandations issues du groupe de travail interministériel sur les nouveaux modes de travail et leurs conséquences sur les aménagements des bureaux. *Via* des webinaires ou des fiches pédagogiques, l'objectif final est d'aider les acteurs à se lancer en leur présentant notamment les étapes d'une démarche de transformation des espaces, qui peut parfois donner le vertige.

Pour rappel, cette démarche fait également partie de la feuille de route du ministre de la Transformation et de la Fonction publiques, Stanislas Guerini, dans le cadre du programme d'amélioration du quotidien des agents publics "Fonction publique +", qui s'inscrit dans le chantier de renforcement de l'attractivité de la fonction publique.